

Le Grand Narbonne bénéficie d'une nouvelle subvention dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Après une première enveloppe de 500 000 € reçue dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) », le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le Grand Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée viennent de signer l'avenant annoncé en 2016, permettant de **mobiliser 1 M€ supplémentaires** pour poursuivre les actions en faveur de la transition énergétique.

Les 1 M€ supplémentaires financeront en partie des projets en cours ou nouveaux, à engager au cours de l'année 2017 :

- aménagement de **pistes cyclables**
- acquisition de deux **benches à ordures ménagères à récupération d'énergie**
- acquisition de **douze véhicules électriques** et installation de **bornes de recharge de véhicules électriques**
- installation de **panneaux photovoltaïques** sur l'Espace de liberté et les stations d'épuration pour répondre à leur besoin de consommation d'énergie
- **sensibilisation des scolaires au « consommer local »**, par l'accompagnement du dispositif « un fruit pour la récré » : l'objectif étant de faire découvrir un fruit local par semaine aux enfants en favorisant les circuits courts
- accompagnement de **projets d'habitats participatifs**
- **création d'un Fab Lab** à IN'ESS
- animation du Plan Climat
- accompagnement de projets participatifs dans les énergies renouvelables

Le programme TEPCV a été lancé en 2014 par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. En 2015, le Grand Narbonne a été reconnu lauréat de l'appel à projets TEPCV et a reçu une première enveloppe de 500 000 €.

Les thématiques définies par TEPCV portent sur la **réduction de la consommation d'énergie** dans le bâtiment et l'espace public, la **diminution des émissions de gaz à effet de serre** et des pollutions liées aux transports, le développement de **l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets**, la production des **énergies renouvelables**, la **préservation de la biodiversité**, la **protection des paysages** et la promotion de l'urbanisme durable, le développement de **l'éducation à l'environnement**, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale.

Des thématiques dans lesquelles le Grand Narbonne s'engage déjà. « Structurer la filière économique liée au secteur de l'environnement fait partie de nos priorités, ainsi que nous l'avons soutenu dans le projet de territoire « Grand Narbonne 2030 » adopté en décembre 2016 à l'unanimité des groupes politiques de l'agglomération. Cette nouvelle subvention de 1 M€ va permettre de poursuivre nos projets et de mettre en œuvre de nouveaux chantiers pour sensibiliser toutes les populations », précise **Jacques Bascou**, Président du Grand Narbonne.

Contact presse

Marion Visentin

Service communication du Grand Narbonne
m.visentin@legrandnarbonne.com